

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

ANR

L'ANR

Aude SIRVEN

Responsable programme biotechnologie

Medicen – 19 novembre 2009

Sommaire

- 1. Présentation générale de l'ANR**
- 2. Processus des AAP**
- 3. Bilan 2008**
- 4. 2010 à l'ANR**
- 5. Répondre à un appel à projets**

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE

ANR

Présentation générale de l'ANR

Missions / outils

Augmenter la « dynamique »
du système français de recherche et d'innovation:

- Favoriser l'émergence de **nouveaux concepts**
=> programmes « blancs » de l'ANR
- Accroître les efforts de recherche sur **des priorités économiques et sociétales**
=> programmes « thématiques » de l'ANR
- Développer le **partenariat recherche/industrie**
=> programmes partenariaux de l'ANR
- Contribuer au meilleur positionnement de la recherche française dans un contexte **international**
=> programmes transnationaux de l'ANR

Principales caractéristiques

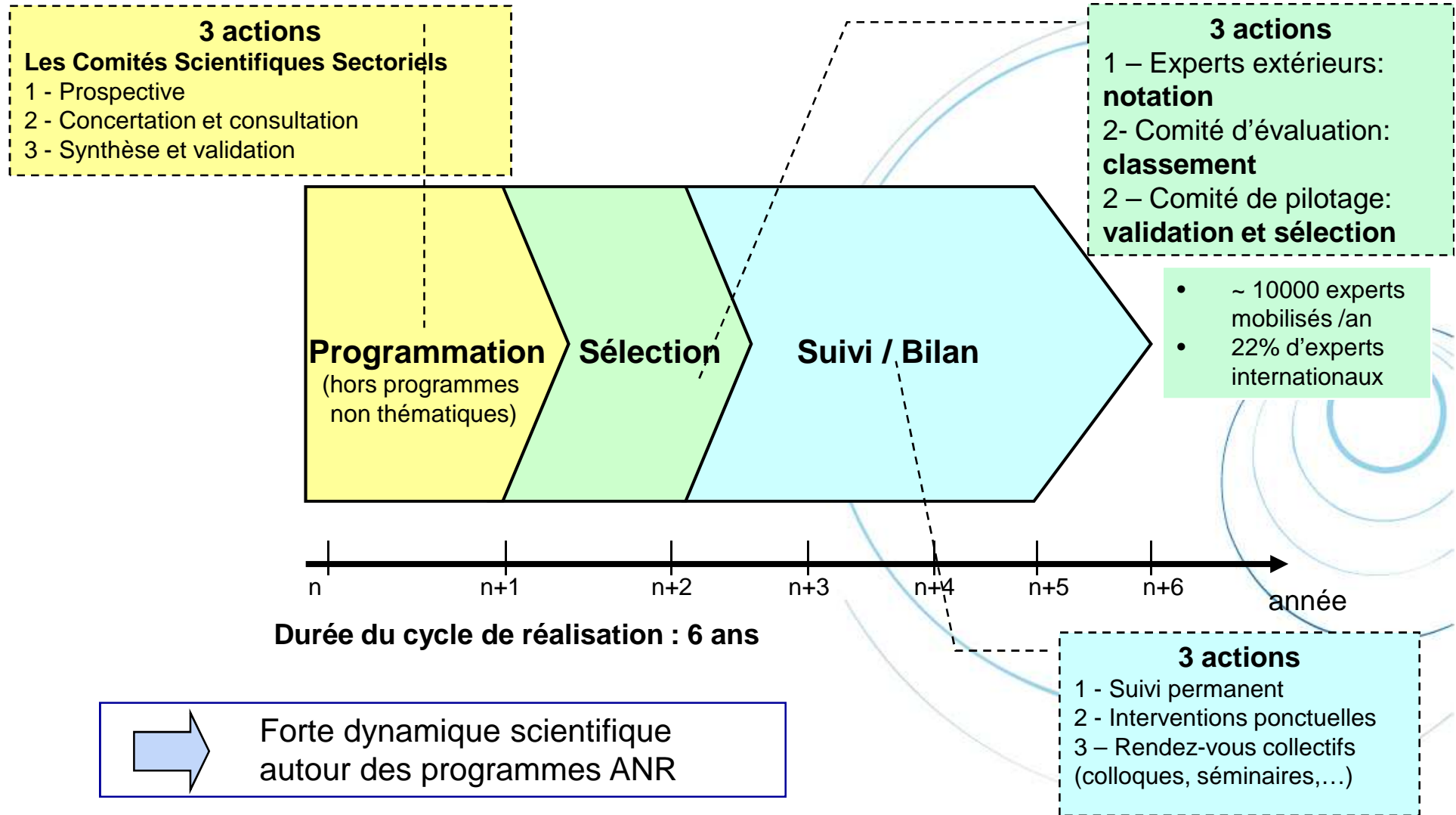
- Statut :
 - Etablissement public administratif
- Modalités d'action
 - Les appels à projets de recherche
 - Complétés par un mécanisme de préciput
- Budget :
 - 2005 : 700 M€ dont 539 M€ sur les AAP
 - 2006 : 800 M€ dont 620 M€ sur les AAP
 - 2007 : 825 M€ dont 607 M€ sur les AAP
 - 2008 : 839 M€ dont 665 M€ sur les AAP
 - 2009 : 819 M€ dont 653 M€ sur les AAP

Organisation: un modèle « distribué »

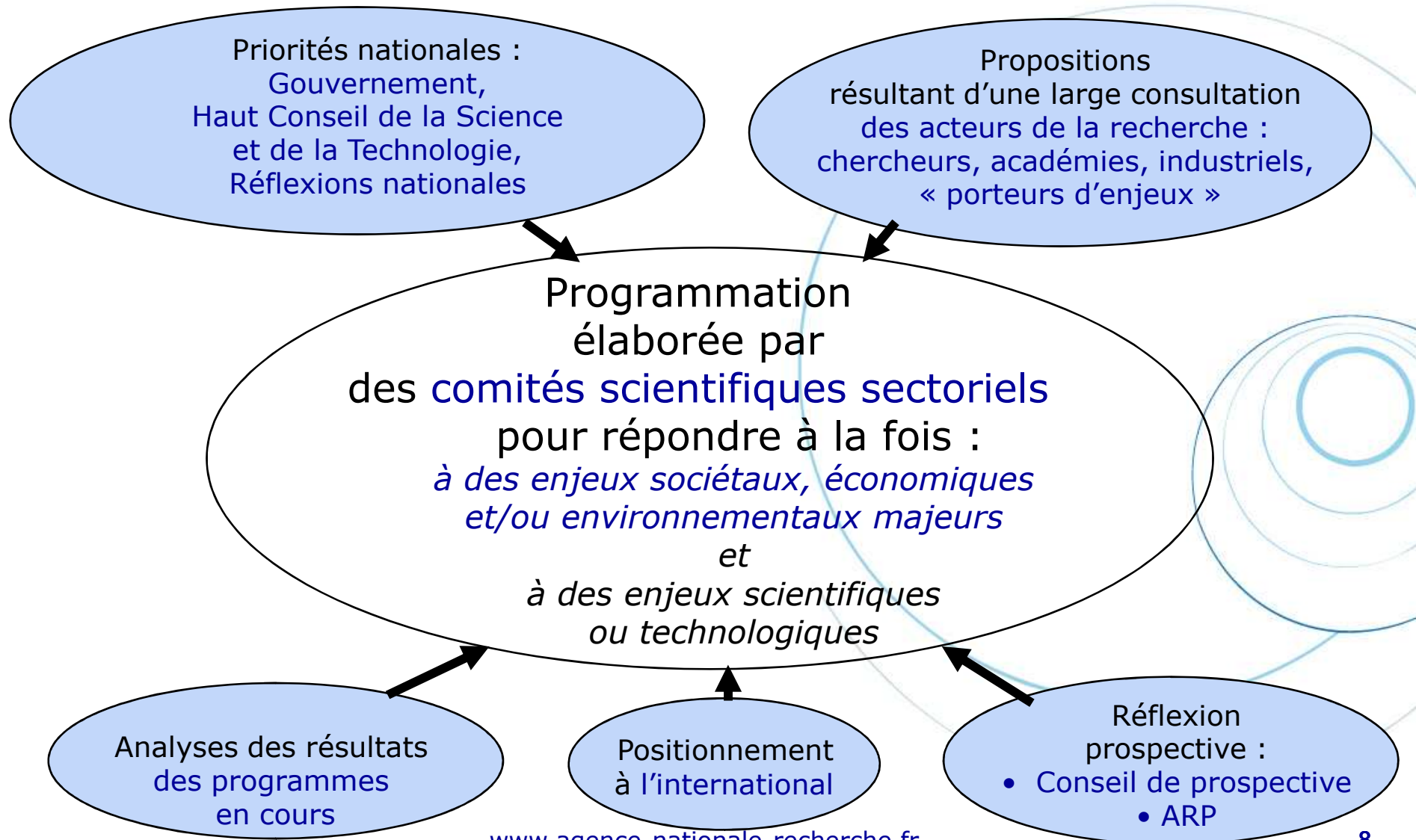
Jusqu'en 2009

- Une structure de 80 collaborateurs dont :
 - 50% de scientifiques
 - 50% de personnels dédiés aux fonctions d'accompagnement
- L'ANR confie à des établissements supports la mise en œuvre de la plupart de ses programmes
- A partir de 2010 et jusqu'en 2012, l'ANR intègre progressivement les fonctions des établissements supports au sein de l'ANR

Les grands processus de l'ANR

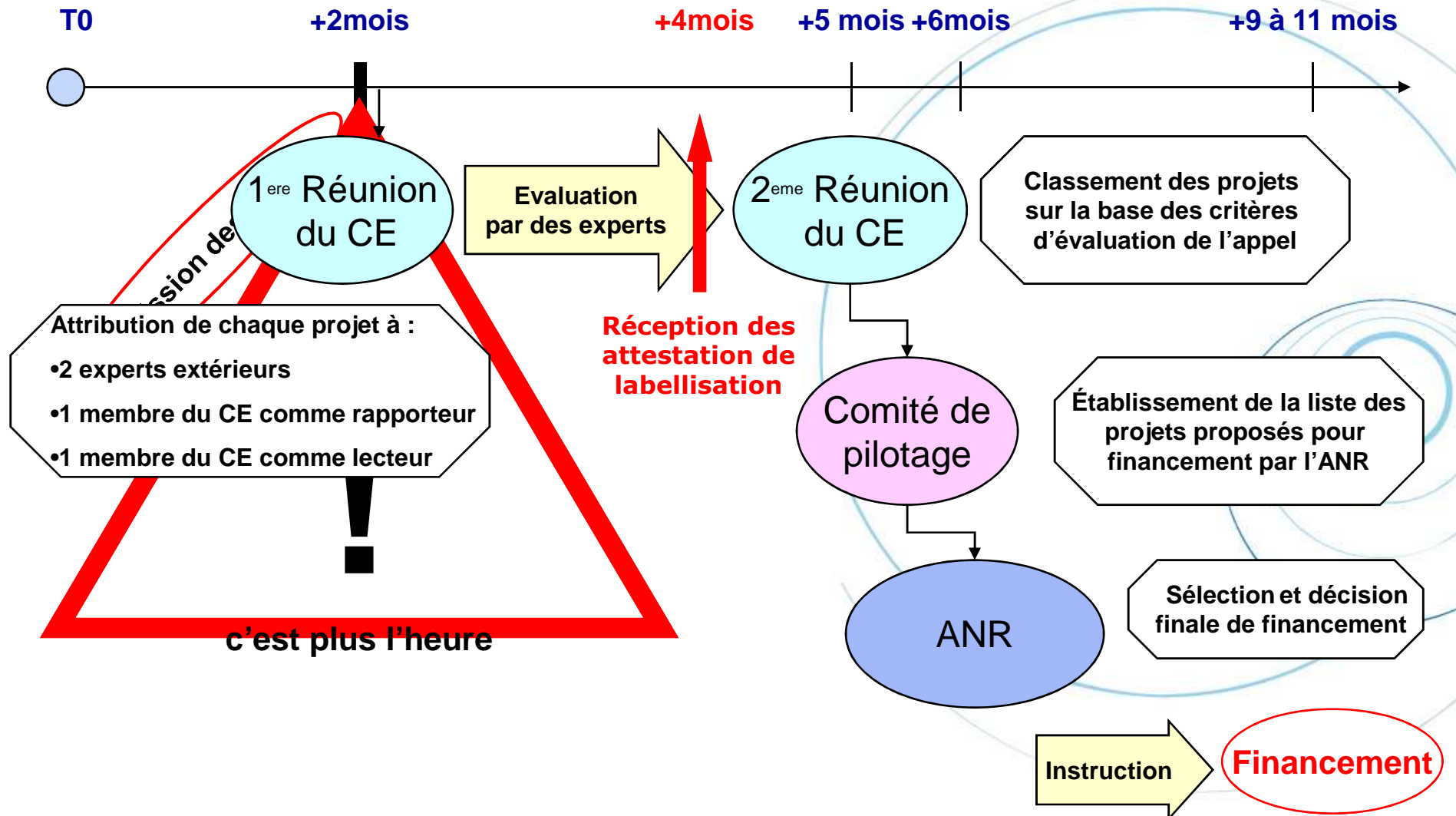


Le processus de la programmation



Processus des AAP

Principales étapes de l'AAP



L'évaluation

- Un comité d'évaluation nommé par le directeur de l'ANR
 - Composé de membres de la communauté de recherche concernée par l'AAP, nommé pour 1 an renouvelable maximum 3 fois
 - Pour les programmes partenariaux +/- 50% d'industriels
 - 1 rapporteur / 1 lecteur
- 2 expertises extérieures
- Un comité de pilotage nommé par le directeur de l'ANR
 - Personnalités qualifiées (dont industriels pour les programmes partenariaux)
 - Représentants institutionnels
- Chaque projet reçoit un retour résumant les raisons de sa non sélection (et parfois de sa sélection)

Instruction des dossiers

- Entre la sélection et le financement
 - « Négociation » si diminution de budget
 - Validation des devis
 - Demande de toutes les pièces administratives nécessaires
 - Si un projet entreprise - organisme de recherche
 - Vérification de la stabilité financière de l'entreprise
- Quand tout est prêt :
 - Signature de la décision de financement par l'ANR
 - Lettre attributive (unilatéral - public)
 - Contrat (bilatéral – privé)

Suivi des projets

- Suivi permanent
 - Compte rendu périodique d'activité
 - Rapport de fin de projet + rapport financier pour recevoir le solde
- Actions ponctuelles
 - Réunion de démarrage des projets
 - Visites sur site
 - Revues de projet à mi parcours
- Rendez-vous collectifs
 - Séminaires transversaux
 - Colloques de fin de programme

Financement des projets Laboratoires publics

- Modalité de financement
 - 100 % des coûts marginaux
 - Exception : les EPIC sur projets partenariaux:
 - 50 % des coûts complets
- Calendrier de financement
 - 90% forfaitairement, répartis uniformément sur la durée du projet (ex : 45 / 45 ou 30 / 30 /30)
 - 10% de solde à la fin sur justificatif des dépenses
- Aides moyennes aux projets :
 - AAP académiques : 400 k€
 - AAP partenariaux : 870 k€
- Durée moyenne des projets : 3 ans

Financement des projets Entreprises et associations

Modalité de financement (2009)	Taux max PME	Taux max assoc / entr. Non PME
Recherche fondamentale	45%	30%
Recherche industrielle	45%	30%
Développement expérimental	45%	25%

- Calendrier de financement
 - 30% maximum d'avance
 - Versements intermédiaires jusqu'à une hauteur de 80% sur un rythme annuel, en fonction de la répartition initiale et sur justification des dépenses réalisées
 - 20% de solde à la fin sur justification des dépenses totales

Eligibilité des opérations menées par les partenaires entreprises au CIR

- Les dépenses engagées par les partenaires entreprises pour financer des opérations de recherche peuvent être éligibles au crédit impôt recherche (CIR), article 244 quater B du code général des impôts.
- Pour les projets retenus par l'ANR le crédit d'impôt peut être attribué, pour les partenaires entreprises, en complément de la subvention sur la base de la part non subventionnée du budget de l'opération.

Le rescrit fiscal

Eligibilité d'une opération au CIR

Il est possible d'obtenir un entente préalable qui sera opposable à l'administration sur l'éligibilité d'une opération au CIR:

- les partenaires entreprises sont invités, pour les projets qui n'ont pas encore débutés, à déposer une demande de rescrit fiscal (entente préalable) :
 - Soit à l'Agence Nationale de la Recherche (article L80B3 bis du livre des procédures fiscales)
 - Soit au service des impôts auprès duquel ils déposent leurs déclarations de résultats (article L80B3 du livre des procédures fiscales)
- Dans l'hypothèse où l'option L80B3bis a été retenue, un formulaire qui sera normalement annexé aux AAP devra être complété et signé puis retourner par courrier Recommandé AR, à l'adresse suivante :
 - ANR
 - Département DPC/CIR
 - 212 Rue de Bercy
 - 75012 Paris cedex



Bilan 2008 à l'ANR

Chiffres clés 2008

Budget : 839 M€
50 appels à projets dont 12 ouverts à l'international

- Une forte demande
 - ✓ *des chercheurs* :
5903 projets soumis en 2008
 - ✓ *des pôles de compétitivité* :
1.169 projets soumis labellisés par un pôle

- Une sélectivité élevée :
en moyenne 22 % en 2008



- Un financement significatif pour chaque projet sélectionné
 - ✓ Projets académiques : 400.000 €
 - ✓ Projets partenariaux : 870.000 €

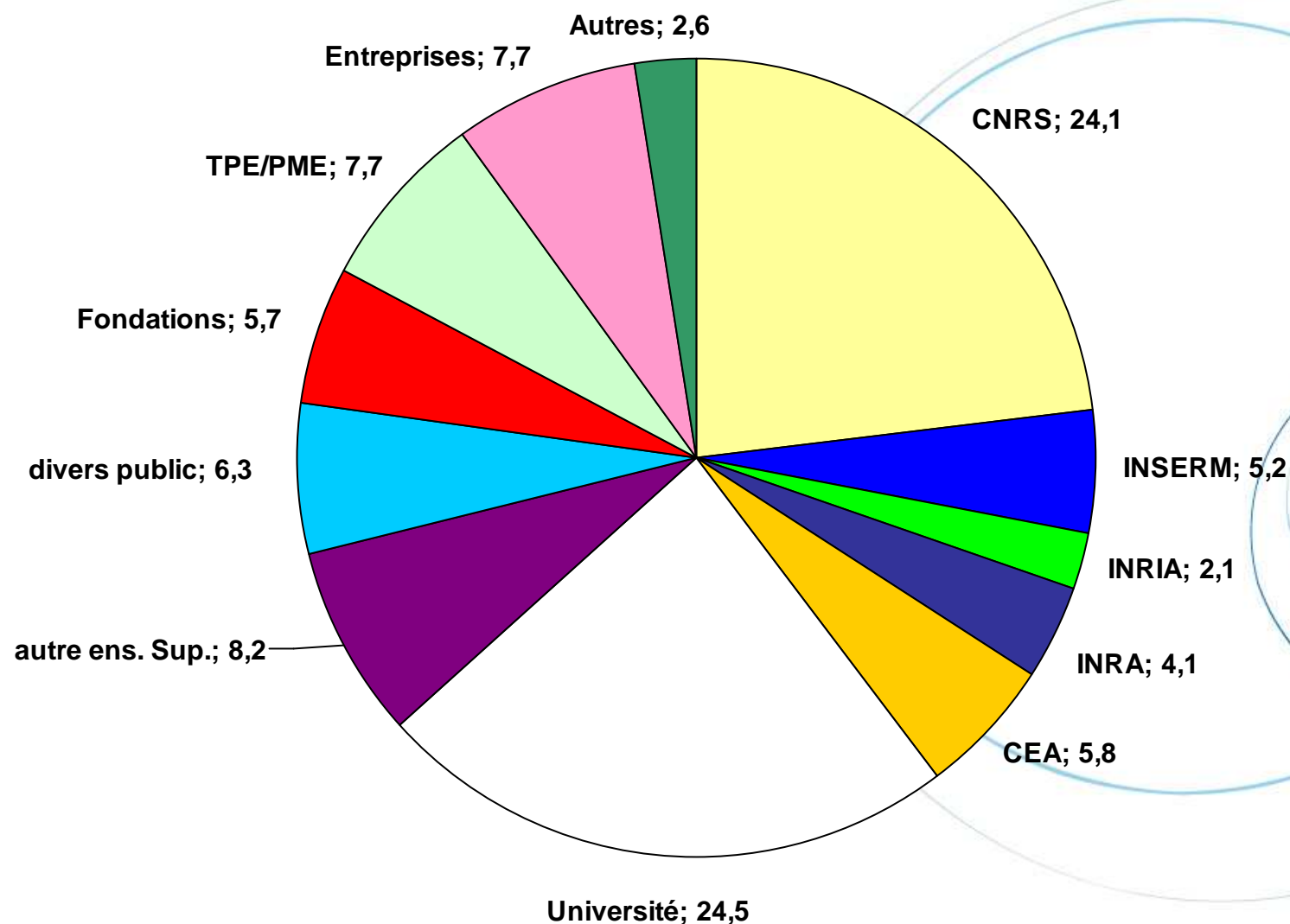
Dotations 2008 par département

- Non thématique : 164,8 M€ (T select : 21,5%)
 - Depuis 2005 : 653M€
- STIC /Nanotechnologies : 128,6 M€ (T select :25,3%)
 - Depuis 2005 : 546M€
- Energie et écotechnologies : 104,1 M€ (T select : 26,6%)
 - Depuis 2005 : 401M€
- Biologie/santé : 122,7 M€ (T select : 20,1%)
 - Depuis 2005 : 485M€
- Ecosystèmes : 60,1 M€ (T select : 25%)
 - Depuis 2005 : 202M€
- Matériaux /procédés/ sécurité :47,7 M€ (T select: 28,3%)
 - Depuis 2007 : 91M€
- SHS : 16,6 M€ (T select : 25,2 %)
 - Depuis 2006 : 48M€

Au total, plus de 2 200 M€ en 4 ans.

AAP 2008

répartition des financements de l'ANR



AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

2010 à l'ANR

2010 - Des évolutions

Le point de vue opérationnel

- Mise en place du SIM
 - Tous les appels à projets vont utiliser le même système de soumission
- Le calendrier
 - Ouverture du blanc fin octobre
 - Ouverture des appels thématiques entre Novembre et Mars
- Début de l'intégration dans l'ANR des établissements supports

2010 - Des évolutions marquantes

Le point de vue scientifique

- Augmentation du budget du programme Blanc (35% → 50%)
 - Intégration dans le programme de certains appels à projets thématiques
 - Ouverture d'appels à projets thématiques plus ciblés et en nombre restreints
- Priorités du Grenelle de l'environnement
 - Continuation des appels à projets transversaux CES et CEP
- Maintien des appels à projets partenariaux
- Augmentation de l'activité transnationale
 - Ouverture du programme Blanc
 - Ouverture des appels thématiques
 - Lancement d'appels à projets spécifiques
- Augmentation de l'aide à l'émergence et la maturation des projets
 - Ouverture du programme Emergence à l'ensemble des thématiques

2010 - En détail au département Biologie Santé

- Les grands AAP thématiques « académiques » (*les anciens MNP, MIE, GENOPAT, PIRIBio*) sont intégrés dans le blanc :
- Les appels partenariaux sont inchangés (en dehors des évolutions annuelles)
 - BiotecS et TecSan
- Trois appels thématiques nouveaux, plus ciblés
 - Alzheimer
 - Inflammation
 - Cellules souches
- Des appels transnationaux
 - Pathogenomics
 - EuronanoMed
 - Neuron
 - E-rare
 - priomedChild
 - AAL169
- Emergence devient un appel « normal » (i.e. sans présélection par les structures de valorisation) et élargi à tous les domaines

2010 - la biologie dans le blanc

- Afflux important de projets : donc réorganisation de l'évaluation pour l'ensemble du programme blanc.
- Pour la biologie, 7 comités sont créés
 - SVSE1 - Physiopathologie, métabolisme, physiopathologie, santé publique
 - SVSE 2 - Biologie cellulaire, développement
 - SVSE 3 - Microbiologie, immunologie, infectiosité
 - SVSE 4 - Neurosciences
 - SVSE 5 - Physique, chimie du vivant et innovations biotechnologiques
 - SVSE 6 - Génomique, génomique fonctionnelle, bioinformatique, biologie systémique
 - SVSE 7 - Biodiversité, évolution des écosystèmes, écosystèmes productifs, agronomie
- Les chercheurs doivent choisir un comité quand ils déposent
 - Une table de mots clés associés à chaque comité a été établie à titre indicatif

Programme Maladie d'Alzheimer

Les axes thématiques seront *a priori* :

- Marqueurs de détection et de progression de la maladie (génétique, génomique, neuro-imagerie, neuropsychologie),
- Modèles animaux et études précliniques,
- Thérapeutiques émergentes, études ou essais cliniques innovants,
- Prévention.

Programme

Mécanismes Intégrés de l'Inflammation

Les axes thématiques seront *a priori* :

- Etude de la dynamique cellulaire au cours de la réaction inflammatoire, entre autres grâce aux nouvelles technologies d'imagerie in situ.
- Approches de la réaction inflammatoire faisant appel à la biologie des systèmes et aux mathématiques afin d'intégrer de grandes quantités de données recueillies à l'échelle moléculaire, intracellulaire, tissulaire et systémique.
- Physiopathologie des maladies inflammatoires et/ou identification de nouvelles molécules thérapeutiques ciblées.

Appel Cellules souches

Appel à projet en recherche finalisée, **a priori** sur :

- Amélioration des techniques d'obtention, de production et d'amplification des lignées cellulaires
- Maîtrise de la reprogrammation de la cellule somatique
- Développement des cellules souches comme outil technologiques pour la recherche
- Thérapie cellulaire et ingénierie cellulaire
- Sécurité, éthique et bonne pratique

BiotecS

Philosophie de l'appel

- Objectifs :
 - promouvoir les applications des biotechnologies dans le domaine de la santé pour
 - renforcer l'expertise et la compétitivité de tous les acteurs
 - aboutir au développement de nouveaux produits et outils thérapeutiques, diagnostiques et d'outils de recherche et de bioproduction adaptés.
 - favoriser le transfert de technologie des laboratoires publics vers les entreprises et en particulier les PME de biotechnologie

BiotecS 2010

L'appel à projets

- Porteur industriel
 - Partenariat organisme de recherche – entreprise
- Projet de recherche industrielle ou de développement pré-concurrentiel
 - Validation des hypothèses de travail déjà réalisée
- Durée : 2 – 4 ans
- Ordre de grandeur du financement:
300 k€ – 1 M€ (aide ANR)
quelques projets ambitieux (1 - 2 M€)

Appel BiotecS

Les axes thématiques ne devraient **a priori** pas changer par rapport à 2009 :

- Nouveaux produits thérapeutiques et nouveaux vaccins
 - Y compris innovation galéniques (encapsulation, adressage...).
- Essais cliniques de phases précoces
 - Uniquement pour les PME – Le porteur peut être académique.
- Outils et produits de diagnostic en santé
 - En particulier validation de biomarqueurs à visée diagnostic, pronostic ou suivi.
- Production de bio-molécules et bio-médicaments
- Outils technologiques pour la recherche et le développement en biotechnologie.
 - Par exemple biomarqueurs, modèles cellulaires ou animaux, imagerie, modélisation in silico. Les projets soumis devront avoir un fort contenu biologique.

BiotecS 2010

Critères d'évaluation

- Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets
 - Existence et qualité des résultats préliminaires démontrant la faisabilité du projet
 - Qualité scientifique et technique
 - Méthodologie, qualité de la construction du projet
 - Impact global du projet
 - Intérêt économique, sociétal, besoin du marché...
 - Qualité du consortium
 - Adéquation projet - moyens
-
- Les fiches d'évaluation qui sont utilisées pour chaque AAP sont publiées avec les textes des appels à projets

TecSan

Une brève histoire

- ACI Actions concertées incitatives -> 1999
- RNTS Réseau National Technologies pour la Santé 2000
 - Ministère de la Recherche + Ministère de l'Industrie
 - Financer des projets de recherche associant labos publiques et entreprises sur des ruptures technologiques correspondant à de vrais besoins socio-économiques (RRIT)
 - Projets exploratoires
 - Faisabilité d'une approche innovante d'une rupture technologique
 - Projets pré-compétitifs
 - De l'innovation à l'outil -> produit/service à court terme
- 2005 : intégration du thème Handicap
- 2006 : RNTS -> TecSan
- 2007-8 : CNSA partenaire -> Technologies pour la Santé et l'Autonomie
- 2008 : AAL 169

TecSan 2009 - Champ de l'AAP



- Caractéristiques
 - Durée : 2 – 4 ans
 - Projet de recherche fondamentale, recherche industrielle, développement expérimental en partenariat organisme de recherche – entreprise
 - Résonance avec le 7^{ème} PCRD européen
 - Participation des professionnels de santé, du secteur médico-social ou d'organisation de soin
 - trépied scientifique – clinique/médico-social – industriel
 - aide ANR
 - 300 kEUR – 1 MEUR
 - quelques projets ambitieux (1 – 2 MEUR)

Programme TecSan

- Technologies innovantes
- Axes prioritaires
 - Télémédecine et assistance interventionnelle et chirurgicale minimalement invasive
 - Le développement de technologies et/ou de services innovants au domicile des patients atteints de maladies neuro dégénératives de type Alzheimer...
- Autres axes
 - Le développement de technologies contribuant à un saut ou une rupture technologique dans les domaines:
 - de l'instrumentation, des biocapteurs et des agents d'imagerie;
 - de l'imagerie médicale et pré-clinique ;
 - des gestes médicaux et chirurgicaux assistés par ordinateur ;
 - de l'informatique médicale et de l'e-santé ;
 - de l'ingénierie tissulaire et des biomatériaux.
 - Le développement de technologies et de services innovants pour la rééducation, la correction ou la suppléance fonctionnelle des déficiences et pour l'autonomie en général.

TecSan 2010

Critères d'évaluation

- Pertinence de la proposition au regard des orientations de l'appel à projets
 - Existence et qualité des résultats préliminaires démontrant la faisabilité du projet
- Qualité scientifique et technique
- Méthodologie, qualité de la construction du projet
- Impact global du projet
 - Utilité / diagnostic, thérapie, acquisition de l'autonomie
 - Bénéfice global / patient, personne en perte d'autonomie
 - Bénéfice global / santé publique
 - Impact / dépenses de santé
- Qualité du consortium
- Adéquation projet - moyens

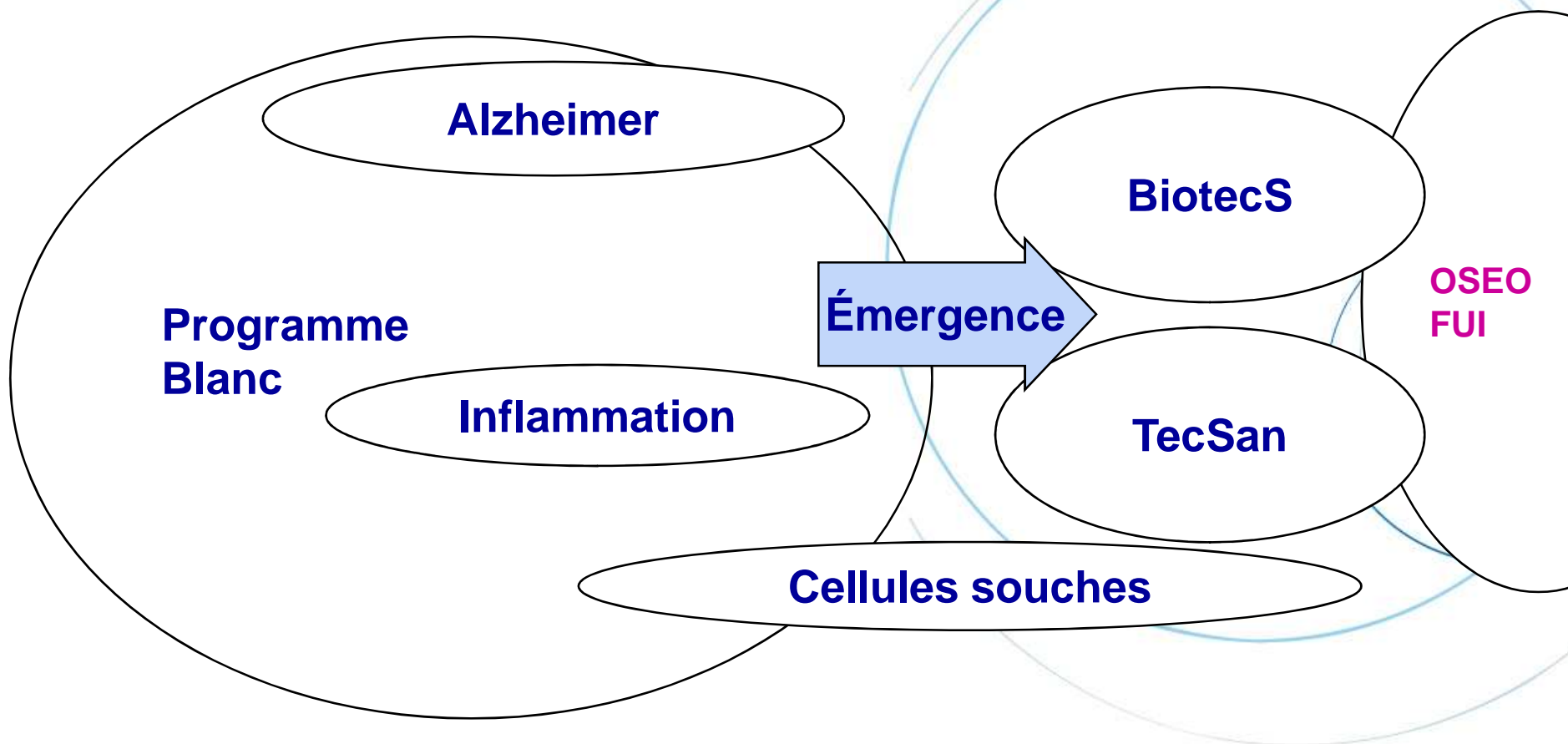
- Les fiches d'évaluation qui sont utilisées pour chaque AAP sont publiées avec les textes des appels à projets

Emergence 2010

- Un appel « classique » : sans présélection par les structures de valorisation
 - Mais les structures de valorisation doivent être partenaires des projets
- Un appel élargi (pluridisciplinaire)
 - Une soumission unique, les projets sont ensuite évalués dans des comités ad hoc ou les comités des appels à projets partenariaux existants

L'articulation des AAP au département Biologie Santé

fondamental  Marché





Répondre à un appel à projets

L'AAP ANR est un concours !

- Votre projet est évalué par rapport à d'autres projets...
 - Il ne suffit pas qu'il soit bon, il faut qu'il soit parmi les meilleurs !
 - (taux de sélection entre 20 et 30% suivant les appels)
- C'est le dossier tel qu'il est DEPOSE qui est évalué
 - Si vous oubliez quelque chose...
- Les évaluateurs ont INTERDICTION de vous contacter pour avoir des détails (ou infirmer une idée qu'ils se font à la lecture du dossier)!
 - « Pourquoi vous ne m'avez pas appelé? je vous aurais précisé »...
ça ne marche pas!

L'appel

CIBLER L'APPEL qui convient le mieux à votre projet

- Chaque appel a des objectifs spécifiques
 - Les projets doivent répondre aux objectifs de l'appel, c'est un des critères d'évaluation

ADAPTER votre projet à l'appel

- Un même projet peut être vu de plusieurs façons...
- certains aspects très fondamentaux peuvent ne pas être acceptés dans des appels très industriels ou de type Emergence.

LIRE le texte de l'AAP en ENTIER!

- Les noms des contacts
- Les objectifs du programme et de l'appel à projet
- Les critères de recevabilité, d'éligibilité et de sélection
- Les modalités de financement (taux, ce qui est éligible...)
- Les recommandations

Ne pas hésiter à appeler si vous avez des doutes

Le consortium

- Avoir les bonnes personnes /les bonnes compétences par rapport au projet soumis
 - Une équipe unique peut très bien être suffisante si elle a toutes les compétences voulues pour réaliser le projet
 - Un consortium plus gros peut être nécessaire pour regrouper toutes les compétences nécessaire
 - Pour une technique clé pour le projet, ne pas reposer entièrement sur l'éventuel post-doc à recruter...
- Ne pas faire trop gros non plus
 - Plus les consortium sont gros plus ils sont difficiles à gérer
 - Éviter les redondances inutiles dans les compétences

Le projet

- Résultats préliminaires
 - Utiles pour évaluer la faisabilité du projet et ces chances de succès
 - Mettez tous ceux que vous avez
 - Décrivez éventuellement l'historique du projet.
 - Si redépôt, montrez ce qui a évolué depuis la fois précédente, répondez ou explicitez le texte pour répondre aux remarques faites la première fois
- Structurer votre projet
 - Soyez réalistes
 - Soyez clairs sur qui fait quoi, quand et comment.
- Plan de rechange
 - Essayez de définir les points qui peuvent être bloquant et des solutions alternatives (techniques, voies d'approche, autres molécules...)
 - Cela va démontrer votre bonne compréhension des risques et votre capacité de coordination et de gestion de projet

L'écriture

- **ECRIRE pour celui qui va LIRE!**
 - Les évaluateurs ont 10 à 20 dossiers ...
 - Ils doivent pouvoir trouver facilement les réponses aux questions qu'ils se posent (i.e. répondre aux critères d'évaluation)
- **Clair, transparent, complet, honnête**
 - Tout doute risque de desservir le projet.
- **Formulaires en ligne : prendre de l'avance!**
 - Cela prend **TOUJOURS** plus de temps que prévu
 - Vous avez peut-être plusieurs partenaires... Vérifiez qu'ils ont bien rempli leur partie
- **Après l'heure, c'est plus l'heure!**
 - Arrivé en retard = pas évalué

Justifiez!

- Utilisation de telle ou telle technique/modèle
 - Pourquoi? Intérêt? Comparaison par rapport à l'existant?
- Le budget demandé
 - Un équipement : pourquoi?
 - CDD (Post-doc, technicien) : pour faire quoi? Compétences?
 - Consommables : justifier les postes de coûts majeurs
 - Sous-traitance : qui (si déjà identifié), pourquoi faire...
 - Soyez RAISONNABLES dans vos demandes
 - Si ce n'est pas justifié, vous risquez les coupes budgétaires
- Pour les projets de recherche industrielle, le produit/la technique obtenu au final sera :
 - Un nouveau produit : marché? besoin? réglementation?
 - Moins cher : de combien? incitatif pour les acheteurs?
 - Plus rapide : comparaison? coût? et intérêt/la problématique posée?
 - Plus sensible : comparaison? besoin?



Merci de votre attention